

COMPTE-RENDU AU PUBLIC
CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JUIN 2022 A 18 HEURES 00
Salle du Conseil Municipal

Présents : Mme AGNELLI Mylène, Mrs ALENGRIN Pierre, BOLLIE Patrick, MELAN Christophe, BIHOUE Guy, Mme AGNELLI Sandrine, Mr BOVAS Julien, Mme LECA Nancy, Mr OLIVIER François

Pouvoirs : Mme CHAMBETTAZ Nobilia à M. BOLLIE Patrick
Mme CLARY Elise à Mme LECA Nancy
M. GEORGE Éric à Mme AGNELLI Mylène
M. LANINI Pascal à M. BIHOUE Guy

Absents : M. BASTANTI Pierre-Pascal
M. CHAMBETTAZ Stéphane

1. APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 1^{er} JUIN 2022

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

**2. CONVENTION RELATIVE A LA CONCLUSION D'UNE CONCESSION DE STATIONNEMENT –
AUTORISATION DE SIGNATURE**

Le conseil municipal approuve la convention relative à la conclusion d'une concession de stationnement avec la société AMO-ISOLA 2000 et autorise le Maire ou son adjoint à signer la convention et à accomplir toutes les formalités en résultant.

ADOpte à l'unanimité.

3. AMENAGEMENT DE LA CRECHE D'ISOLA 2000

Le conseil municipal autorise le Maire à déposer la demande de déclaration préalable (DP) ainsi que la demande d'autorisation de travaux (AT) en matière d'ERP, et à signer l'ensemble des autorisations nécessaires à la réalisation de ce projet.

ADOpte à l'unanimité

4. AMENAGEMENT PLACE CENTRALE ET MAISON D'ISOLA – DEMANDE DE SUBVENTIONS

Le conseil municipal approuve le projet d'aménagement de la place centrale et de la maison d'Isola à Isola 2000 et sollicite l'aide de l'ETAT et de la Région PACA aux taux les plus élevés possibles,

Madame le Maire est autorisée à signer toutes les pièces consécutives à l'exécution de la présente décision.

ADOpte à l'unanimité.

5. CLUB DES SPORTS - SUBVENTION 2022

Monsieur Christophe MELAN est sorti de la salle.

Le conseil municipal décide d'attribuer une subvention de 22 500 euros au Club des Sports.

ADOpte à l'unanimité des membres présents, moins un considérant que Monsieur Christophe MELAN est sorti de la salle et n'a pas pris part au vote.

6. ASSOCIATION DES SPORTS MECANIQUES – SUBVENTION 2022

Le conseil municipal décide l'attribution d'une subvention de 9 900 euros à l'association des Sports Mécaniques d'Isola.

ADOpte à l'unanimité.

7. CLUB BACK TO BACK – SUBVENTION 2022

Monsieur François OLIVIER est sorti de la salle.

Le conseil municipal décide d'attribuer une subvention de 15 750 euros au Club Back to Back.

ADOpte à l'unanimité des membres présents, moins un, considérant que Monsieur François OLIVIER est sorti de la salle et n'a pas pris part au vote.

8. ISOLA VTT – SUBVENTION 2022

Le conseil municipal décide d'attribuer une subvention de 6 000 euros à l'association « Isola VTT ».

ADOpte à l'unanimité.

9. AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS D'ISOLA – SUBVENTION 2022

Monsieur Julien BOVAS est sorti de la salle.

Le conseil municipal décide d'attribuer une subvention de 3 000 euros à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers d'Isola.

ADOpte à l'unanimité des membres présents, moins un, considérant que Monsieur Julien BOVAS est sorti de la salle et n'a pas pris part au vote.

10. MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Le conseil municipal décide la suppression des emplois à temps complet et non complet suivants :

- Service Administratif : Un poste d'Adjoint Administratif Principal de 2^{ème} classe et un poste d'Attaché Principal.
- Service Technique : un poste d'Ingénieur, un poste d'Ingénieur Principal, un poste de Technicien Principal de 1^{ère} classe et un poste d'Adjoint Technique Principal de 2^{ème} classe à temps non complet.

ADOpte à l'unanimité.

11. ADHESION A L'OFFRE PLURIDISCIPLINAIRE PROPOSEE PAR LE CDG 06

Le conseil municipal autorise le Maire à signer l'annexe de demande d'adhésion aux nouvelles missions proposées par le CDG 06 concernant la gestion du personnel et le contrôle des arrêts maladie.

ADOpte à l'unanimité.

12. DECISION MODIFICATIVE

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Dim. de crédits	Augm. de crédits	Dim. de crédits	Augm. de crédits
D2135-19147 : Hôtel -café Isola- Touring	80 000.00 €			
D 2135-20158 : Maison hébergement des aidants	20 000.00 €			
D 2135-22172 : Aire de camping-cars		117 400.00 €		
D 2138-21170 : Maison des sportifs	5 700.00 €			
Total D 21 : Immobilisations corporelles	105 700.00 €	117 400.00 €		
R 1323 : Département (Touring)			57 000.00 €	
R 1323 : Département (Aire camping)				68 700.00 €
Total R 13 : Subvention d'investissement			57 000.00 €	68 700.00 €
Total	105 700.00 €	117 400.00 €	57 000.00 €	68 700.00 €

ADOpte à l'unanimité.

13. COMPTE-RENDU DES DECISIONS DU MAIRE

Décision n°14/22 : Avenant n°2 au contrat de location en vue de l'occupation de locaux à usage de centre de vacances, en date du 30 septembre 2020, avec l'Union des Sapeurs-Pompiers Amis du Foehn.

Décision n°15/22 : Bail commercial avec la SARL Vegas, ayant pour dénomination « le Vieuch Pizza du Lac des neiges ».

Décision n°16/22 : Contrat de prêt d'un montant de 250 000 euros avec le Crédit Agricole.

Décision n°17/22 : Avenant n°1 au marché public de services pour la prestation « Transports sanitaires du domaine skiable d'Isola 2000 » avec les Ambulances Odysée.

Décision n°18/22 : Marché public pour l'opération « Achat d'une solution innovante pour l'exploitation d'une aire de camping-cars caravanning sur le site du camping du lac des neiges à Isola village » avec la société SAS Camping-Car Park

Décision n°19/22 : Avenant n°2 de transfert, au marché public « Services techniques municipaux, fourniture de matériaux et matériels » – Lot n°2 « fournitures électriques » avec l'entreprise CGE Distribution qui est absorbée par voie de fusion par la société SONEPAR France DISTRIBUTION à effet du 1^{er} juin 2022.

Décision n°20/22 : Exploitation du parcours acrobatique en hauteur sur Isola 2000 par la société ISOLIANE.

LES DELIBERATIONS SONT CONSULTABLES EN MAIRIE D'ISOLA